



FORÊTS FOCALES

FOIRE AUX QUESTIONS

QUE SONT LES FORÊTS FOCALES ?

Les Forêts Focales sont d'importantes forêts possédant des valeurs sociales et écologiques vitales. Celles-ci incluent les Paysages forestiers intacts (PFI) et portent également les noms de forêts primaires, forêts anciennes, paysages culturels autochtones, forêts menacées, les points chauds de biodiversité forestière et autres en fonction de leur région géographique.

QU'EST-CE QUE LE PROJET FORÊTS FOCALES ?

Le projet Forêts Focales vise à trouver des solutions pour la gestion des forêts présentant des valeurs sociales et environnementales particulières. Avec ce projet, FSC explore les moyens de lutter contre la perte de diversité et le changement climatique tout en permettant la production de biens et services produits de façon responsable grâce à des pratiques de gestion forestière de pointe. Nous estimons que le projet facilitera le processus destiné à mieux comprendre si, dans les forêts estampillées « Forêts Focales », la certification peut être conciliée avec les engagements de FSC contre le changement climatique et pour la préservation et la réhabilitation de la biodiversité, et de quelle façon.

POURQUOI FSC TRAVAILLE-T-IL SUR CE SUJET ?

L'objectif du projet Forêts Focales est de permettre des discussions constructives avec les usagers fonciers, les communautés locales et autochtones, les ONG, les représentants gouvernementaux, les entreprises et d'autres – y compris les parties prenantes FSC et les membres de toutes les chambres – sur la façon de prendre en considération un grand nombre de paysages forestiers importants du point de vue social et environnemental, à l'intérieur et à l'extérieur des unités de gestion forestière certifiées, dans les normes et stratégies FSC.

Certains membres FSC affirment qu'un plus grand nombre de forêts précieuses du point de vue social et environnemental doivent être entièrement protégées, et que ces forêts ne devraient pas être certifiées pour la production. D'autres membres affirment qu'une utilisation responsable des forêts est nécessaire pour les protéger contre les conversions et les activités illégales. Ce désaccord est apparu évident dans la discussion sur les efforts menés par FSC pour protéger les paysages forestiers intacts (comme l'exige la Motion 65 de 1994), ainsi que plusieurs motions ayant été proposées pour la prochaine Assemblée générale 2021-2022. Le projet Forêts Focales vise à établir un dialogue constructif pour en débattre de façon plus approfondie et convenir d'une approche pour FSC. L'objectif de FSC est de discuter des résultats de l'étude et des approches futures pour les Forêts Focales du monde entier lors de l'Assemblée générale en octobre 2022.

QUI EST IMPLIQUÉ DANS CE PROJET ?

FSC a sélectionné un consortium composé de 10 chercheurs dirigés par l'École polytechnique fédérale de Zurich (ETH), provenant de différentes organisations et régions géographiques, jouissant d'une grande expérience des forêts tropicales et boréales, de la restauration et de la gestion des forêts, de la télédétection, de la sociologie et des méthodologies de dialogue.

Claude García	ETHZ and CIRAD – Chercheur principal
Anne Dray,	ETHZ – Monitoreo y evaluación
Fabien Quétier,	Biotope – Valeurs et services écosystémiques
Fritz Kleinschroth	ETHZ – Télédétection, gestion stratégique du territoire
Jean-François	Bastin, University of Liège – Télédétection et potentiel forestier
Malika Virah-Sawmy	colectivo Sensemakers - Facilitation
Marie Ange Ngo Bieng	CIRAD – Réhabilitation et dynamique forestière
Nadia Ida Djenontin	Université d'État du Michigan – Valeurs et puissance
Patrick Waeber	ETHZ – Gestion forestière et services écosystémiques
Sini Savilaakso	ETH – Examens systématiques des preuves et cartographie
<i>En outre, l'équipe bénéficie du soutien de :</i>	
Ariane Hangartner	ETHZ – Administration et gestion
Johanna Wierer	ETHZ – Qsets et récits
Manon Bourey	Biotope – Gestion et impacts
Natasha Stoudmann	ETHZ – Qsets
Nik Lausberg	ETHZ – Cartographie systématique

De plus, il existe également un groupe de pilotage constitué d'un membre du conseil FSC, de cadres supérieurs de FSC International et du chercheur principal. Le comité de planification stratégique du Bureau de FSC International participe régulièrement à des discussions sur le projet.

DANS DE NOMBREUX PAYS, LA RESPONSABILITÉ DES TERRES INCOMBE AUX GOUVERNEMENTS. COMMENT ALLONS-NOUS ENCOURAGER LES GOUVERNEMENTS À PARTICIPER À CE PROJET, ET CE DE MANIÈRE CONSTRUCTIVE ?

L'implication des gouvernements est essentielle pour la réussite de ce projet, en particulier dans les zones où les décisions finales leur incombent en matière d'aménagement du territoire. Nous sommes convaincus que nous avons quelque chose à offrir, car nous savons que les gouvernements sont confrontés aux mêmes pressions pour protéger les valeurs sociales et environnementales d'une part, tout en sécurisant les emplois et en contribuant à de bonnes conditions économiques d'autre part.

COMMENT FSC RÉALISERA-T-IL CE TRAVAIL ?

Phase 1:

L'équipe de recherche élaborera un cadre commun de discussion, en s'appuyant sur des valeurs et des définitions convenues :

1. Le cadre de valeurs, de cartes et de définitions servira de fondement aux discussions, demandant aux membres FSC de contribuer aux articles, définitions et cartes qu'ils souhaitent voir pris en considération.
2. La publication d'un « Livre vert » qui résume le travail des chercheurs et servira de base aux discussions entre les membres qui se tiendront lors de sessions en ligne.
3. L'élaboration d'une méthodologie pour les accords et les discussions au niveau du paysage, fondée sur la théorie de l'économie comportementale et la théorie des « jeux » et en impliquant les parties prenantes dans le paysage.

Phase 2:

Pendant la phase 2, FSC organisera des dialogues qui rassembleront les usagers fonciers, les communautés locales et autochtones, les ONG, les représentants gouvernementaux, les entreprises et d'autres (y compris les membres FSC de toutes les chambres) afin que chacun puisse s'écouter et identifier à quel endroit, dans le paysage, les différentes utilisations, y compris la conservation, les services écosystémiques, l'extraction et la restauration pourraient être mieux développés, et quels rôles pourraient jouer FSC et la certification FSC dans le paysage.

Pour ce faire, nous allons :

1. Tester la méthodologie dans un paysage tropical et boréal en élaborant et en convenant de plans d'utilisation du paysage dans des paysages spécifiques.
2. Identifier la proposition de valeur pour chacun de ces groupes.
3. Évaluer les expériences avec ces deux dialogues, et identifier les leçons tirées.
4. Présenter les résultats de la Phase I et de la Phase II lors de l'Assemblée générale 2022 et prendre des décisions sur la façon dont FSC doit appréhender le projet Forêts Focales à l'avenir.

COMMENT LE PROJET FORÊTS FOCALES S'INSCRIT-IL DANS LA STRATÉGIE MONDIALE POUR FSC ?

La justification de ce projet se trouve dans la Stratégie 1 (co-crée et mettre en œuvre des solutions forestières) et la Stratégie 3 (catalyser le changement) de la Stratégie Mondiale FSC 2021-2026.

La Stratégie en appelle à la co-création et à des alliances pour « *produire un effet en promouvant la certification forestière et des solutions pour le paysage forestier qui protègent l'environnement, respectent les droits des populations qui en dépendent et améliorent leurs moyens de subsistance* », ce qui fait partie intégrante du projet. La stratégie demande également de « *travailler avec les détenteurs de certificat, les titulaires de droit et les parties prenantes pour élaborer des solutions FSC pertinentes contre le changement climatique et les défis mondiaux associés dans le paysage lorsque les opportunités de succès sont favorables* ». Cela fait partie de la seconde phase du projet Forêts Focales, lorsque nous rassemblerons des acteurs dans un paysage spécifique pour convenir des utilisations du paysage.

EN QUOI LE PROJET FORÊTS FOCALES EST-IL DIFFÉRENT DE CE QUE FAIT NORMALEMENT FSC ?

1. Le projet Forêts Focales porte sur le paysage, et pas uniquement sur l'unité de gestion forestière certifiée FSC.
2. Au lieu d'élaborer une norme de certification pour les paysages, le projet cherche à développer un plan directeur expliquant ce qu'il faut faire et où dans un paysage spécifique entre tous les utilisateurs. En ce faisant, le projet reconnaît les différents intérêts dans le paysage et cherche à conclure un accord entre les différentes parties prenantes.
3. De nouveaux types de dialogues constructifs sont en cours d'élaboration, pour aider à surmonter les intérêts très différents dans un paysage, et à aider à accorder les points de vue des parties prenantes.
4. Le projet vise à impliquer les instances gouvernementales dans le dialogue portant sur le paysage en tant qu'importantes parties prenantes et propriétaires des terres.

LE PROJET FORÊTS FOCALES VISE-T-IL À RÉPONDRE À LA MOTION 65 ?

Oui. Certains membres FSC affirment qu'un plus grand nombre de forêts précieuses du point de vue social et environnemental doivent être complètement protégées, et que ces forêts ne devraient pas être certifiées pour la production. D'autres membres affirment qu'une utilisation responsable des forêts est nécessaire pour les protéger contre les conversions et les activités illégales.

Dans une analyse de l'impact des règles FSC sur les PFI, nous avons constaté que les unités de gestion forestière certifiées FSC représentent seulement 0,6 à 7 % des PFIs. L'analyse a indiqué que la certification FSC est abandonnée ou n'est pas été utilisée en raison de ces règles et les PFI ne bénéficient pas d'une gestion forestière durable.

Le projet Forêts Focales envisage une façon différente de répondre aux importantes valeurs écologiques et sociales en tenant compte du paysage lors de la certification d'une unité de gestion forestière. En cas de succès, les membres FSC peuvent envisager une autre façon de protéger ces forêts focales lors de l'AG de 2022.

LE PROJET FORÊTS FOCALES AIDERA-T-IL À PRENDRE EN COMPTE LES NOMBREUSES DÉFINITIONS (À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DE FSC) RELATIVES AUX AIRES FORESTIÈRES AYANT DES VALEURS PARTICULIÈRES ? PAR EXEMPLE, LES FORÊTS ANCIENNES, EN DANGER, LES AIDES DE GESTION DES FORÊTS ANCIENNES, LES HVC, LES PAYSAGES CULTURELS AUTOCHTONES, ETC.

Il existe de nombreuses définitions des forêts, qui peuvent différer légèrement ou considérablement. Cela ne permet pas de disposer d'un point de départ clair à la discussion. Le projet Forêts Focales commence par s'assurer que les chercheurs ont pris en considération ces discussions, et qu'une compréhension partagée est élaborée d'après la littérature et les définitions existantes. Le Livre Vert qui sera rédigé comme point de départ à la discussion en tiendra compte. Le projet développe principalement une approche pour des dialogues constructifs sur un paysage spécifique, surmontant les différences entre les parties prenantes et développant une approche commune pour ce paysage.

FORÊTS FOCALES INTRODUIT-T-IL UN AUTRE CONCEPT POUR LES HAUTES VALEURS DE CONSERVATION ?

Non, l'objectif de Forêts Focales n'est pas de développer un nouveau concept ou de proposer une nouvelle définition des forêts ayant des valeurs sociales et environnementales extraordinaires. Au lieu de cela, Forêts Focales utilisera des concepts existants, tels que les HVC, comme point de départ pour comprendre les différentes manières dont les personnes et les institutions définissent et mesurent la valeur d'une forêt.

COMMENT CELA VA-T-IL INTERAGIR AVEC LE CADRE POUR LES HAUTES VALEURS DE CONSERVATION ?

Le cadre sur les HVC est détaillé et bien établi, il a gagné en crédibilité et en légitimité au fil des années. FSC l'utilise dans son cadre normatif, et est l'un des membres actifs du réseau HVCN. Le Réseau de ressources sur le HVC est également devenu central pour d'autres systèmes de certification. Forêts Focales utilisera le cadre sur les HVC comme point de départ pour l'analyse des différents moyens utilisés par les personnes et les institutions pour définir et mesurer la valeur d'une forêt.

UN PAYSAGE ÉQUIVAUT-IL À UNE UNITÉ DE GESTION ?

Les forêts exercent des fonctions régulatrices essentielles dans un paysage. Généralement, les unités de gestion forestière certifiées ne représentent qu'une petite partie de l'ensemble d'un paysage. Pour certaines unités de gestion forestière de millions d'hectares, il est possible qu'il y ait plus d'un paysage dans l'unité de gestion ou les aires adjacentes qui se recoupent. La plupart des paysages sont définis par leurs écosystèmes, et les forêts sont essentielles pour la gestion de l'eau, le sol, la biodiversité et la résilience du climat.

COMMENT PARTICIPER AU PROJET FORÊTS FOCALES ?

- **Proposez** un paysage pour l'expérimentation sur le terrain sous les tropiques ou dans une zone boréale.
- **Abonnez-vous** à notre [newsletter](#) qui paraîtra toutes les 6 à 8 semaines.
- **Commentez** la [première version du livre vert](#) Forêts Focales avant le 28 février 2022.
- **Visionnez** un enregistrement de la [Réunion Forêts Focales en parallèle](#) à l'Assemblée Générale FSC 2021-2022 tenue en octobre 2021.
- **Rejoignez** la deuxième partie de l'Assemblée générale FSC du 9 au 14 octobre 2022: où les chercheurs et FSC présenteront leurs conclusions sur le projet Forêts Focales.